DANS LE NUMERO

Le 13e Congrès du PRA p. 1

Visite officielle de travail d'Edouard Nalbandian à Berne p. 2

Mois de la Francophonie en Arménie p. 3

Les Arméniens au cabaret parisien « Les folies bergères » p. 4

L'Arche de Noé

Noyan Tapan

HIGHLIGHTS

Hebdomadaire

Depuis le 4 Mai 1993

10 (907)

19 mars 2012

Ne peut être vendu séparément

Le Congrès du Parti Républicain

Le 10 mars le Parti républicain d'Arménie a tenu son 13e congrès, mais n'a pas rendu public sa liste électorale

Voir ci-dessous

éditorial

Contre le Négationnisme du Comité raciste Talaat Pacha de France - sur les traces du hitler TURC

La responsabilité du conseil constitutionnel

Le Conseil Constitutionnel a estimé le 28 février 2012 qu'en votant la Loi Boyer pénalisant la négation des génocides reconnus par la loi, les représentants de la nation avaient porté atteinte « à l'exercice de la liberté d'expression et de communication ». La décision des Sages conforte la Turquie dans une inquiétante politique de négation du génocide arménien de 1915, porteuse de nouveaux passages à l'acte.

Sûrs de leur impunité, les partisans du Comité Talaat Pa-

suite à la page 4

Les religions s'unissent pour parler de politique

LE FIGARO

Le 14 mars, les six responsables des grandes religions se sont réunis discrètement à Paris dans le cadre de la Conférence des responsables de culte en France. Ils ont évoqué les prochaines élections et sans doute exprimé une position commune.

Mais à quarante jours du premier tour de la présidentielle, la CRCF devrait publier un communiqué sur la vision des religions en France à propos des enjeux électoraux. Engageant tout de même les signatures du grand rabbin de France, Gilles Bernheim, du président de la Conférence des évêques, le cardinal André Vingt – Trois, du président de la Fédération protestante, le pasteur Claude Baty, du président de l'Assemblée des évêques orthodoxes de France, le métropolite Emmanuel, du président du Conseil français du culte musulman (CFCM), Mohammed Moussaoui, et du président de l'Union bouddhiste de France, Olivier Wang-Genh.

Au 1er plan Norvan Zakarian de l'Eglise apostolique arménienne de France, notre bien-aimé Serpazan

Discours du Président de la République d'Arménie lors du 13e Congrès du PRA

Extraits
Le 10 mars 2012

... Nous sommes un parti national conservateur qui soutient la mise en oeuvre des droits de chacun de nous et donne vie à nos aspirations nationales.

Nous croyons que chaque personne naît libre et doit avoir la possibilité de vivre librement et de se développer en poursuivant ses objectifs personnels, familiaux, publics et nationaux...

Ce n'est pas un secret que la diffamation du Parti républicain est devenue le principal sujet de soi-disant conversations, discussions aristocratiques de certaines personnes.

Il est difficile de comprendre et d'expliquer cette manie car aucun d'entre eux n'a jamais soulevé des questions idéologiques.

... Mais nous ne les empêchons pas, que Dieu soit avec eux.

Nous avons préservé la stabilité de ce pays pendant plusieurs crises et nous avons jeté des bases solides pour son développement ultérieur.

Nous avons ouvert le système politique. Nous avons changé les stéréotypes sur la critique enracinés depuis de longues années, nous avons rejeté l'intolérance totale envers la dissidence et nous avons rétabli le droit des opposants d'avoir de bonnes intentions.

En même temps nous sommes conscients que le monde qui nous entoure n'est pas statique, il change. Dans notre région difficile, ou, pour être plus précis, au carrefour complexe de plusieurs régions, les changements peuvent être impétueux. Donc, nous développons nos capacités à nous adapter et à répondre adéquatement aux nouveaux défis et opportunités. De plus, il est nécessaire de manifester de l'initiative, et comme un participant à part entière, d'apporter sa contribution à la formation de l'ordre du jour du monde.

Un tel exemple était notre initiative sur la normalisation des relations entre l'Arménie et la Turquie qui dès le début avait deux voies de développement. Il est vrai que l'initiative n'a pas progressé par la première voie admissible pour l'Arménie et la communauté internationale et la frontière arméno-turque demeure toujours fermée. Cependant, la deuxième voie par laquelle a progressé cette initiative, était aussi importante car :

tout d'abord, comme les développements récents ont clairement montré, elle a renforcé le processus de la reconnaissance internationale du Génocide arménien,

deuxièmement, elle a permis au monde entier de se persuader que le seul obstacle à l'établissement des relations entre l'Arménie et la Turquie est à Ankara, et dans une autre capitale qui se mêle du processus, mais non pas à Erévan,

et troisièmement, elle a forcé à la Turquie de signer un document international qui exclut toute condition préalable de l'établissement des relations.

suite à la page 2

Discours du Président de la République d'Arménie lors du 13e Congrès du PRA

début à la page 1

Nous n'affaiblirons pas notre vigilance dans le processus du règlement pacifique du conflit du Haut-Karabagh. Artsakh a été, est et sera arménien.

Nous continuerons de faire correspondre notre potentiel défensif aux critères actuels de professionnalisme, d'esprit de discipline, de transparence et de contrôle. L'armée deviendra exemplaire aussi pour la société. Toutes les tendances actuelles témoignent que nous atteindrons bientôt de tels critères.

En 2007 le Parti républicain a gagné lors des élections législatives. Il a reçu un budget de l'Etat qui, avec les fonds de retraite, a fait 658 milliards de drams. Aujourd'hui le parti finit cette période de la gestion, tout en laissant un budget d'un montant total de 1 trillion 44 milliards de drams.

Afin de faire sortir le pays des griffes de la crise néfaste sans ébranlements sociaux, il fallait payer, et nous avons payé ce prix. Nous avons payé à la première phase purement financière de la crise.

Nous avons payé à la phase économique de la crise.

Nous avons fait face à des dures épreuves tout en renforçant encore plus le système immunitaire de notre Etat. Nous avons également enregistré des résultats.

En 2011 le PIB par habitant a fait de près de 3174 dollars par rapport aux 1982 dollars de 2006. Cet indice n'est pas satisfaisant pour moi. C'est un indice même honteux, car aujourd'hui dans les pays civilisés le PIB par habitant est de 30 à 50 mille dollars. En terme de prix comparables au niveau international, le PIB par habitant a été de près de 5395 mille dollars par habitant.

On a réussi à rétablir les emplois perdus à la suite de la crise et de s'avancer. On a également réussi à augmenter le nombre de la population active de près de 18 mille.

Durant les cinq dernières années le salaire nominal mensuel moyen a augmenté de 1,8 fois, soit 40,4%.

En 2011 l'exportation des produits et des services a augmenté de 1,6 fois par rapport à l'an 2006, faisant de 2,4 milliards de dollars.

Durant les mêmes cinq années les dépôts formés au compte des épargnes de la population et des entreprises ont triplé et ont atteint 983 milliards de drams. Le nombre de clients a augmenté de 595 mille dont 565 mille sont des personnes physiques, nos citoyens.

Selon les résultats de 2011, on a fait atteindre le rapport recettes fiscales – PIB au niveau de 20,1% du PIB, ayant amélioré cet indice de 3 points de pourcentage.

Lors de la même période, les dépenses sociales ont augmenté de 1,9 fois, par la ligne des pension, de 2,2 fois.

Les ressources dirigées vers les domaines de la santé et de l'éducation ont augmenté de 1,5 fois.

Nous avons trouvé de nouvelles possibilités de l'augmentation des moyens dirigés vers les domaines des sciences et de la culture.

Au cours des cinq dernières années nous avons réussi à augmenter les territoires irrigués de 22 mille hectares, à prévenir dès 2005 la tendance de la diminution des surfaces d'ensemencement des céréales et à augmenter de près de 2 fois le rendement.

De 2007 à 2011 dans le cadre de la mise en œuvre des projets annuels de soutien d'Etat aux petites et moyennes entreprises le budget d'Etat de la République d'Arménie a accordé des ressources de plus de 1,5 fois que de 2002 à 2006. Par rapport à l'an 2002 l'indice de développement des petites et mo-yennes entreprises a décuplé en Arménie.

Une psychologie du pessimisme et du désespoir est formée parmi nous qui a même ses slogans. Aucune propagande hostile ne pourrait causer tant de dégâts que les formulations qui résonnent souvent et à peu près de cette manière : « Il n'y a pas eu et il n'y aura pas de loi dans ce pays », « rien ne changera pas dans ce pays » et, en général, «ce pays n'est pas un pays».

Je dis :

Ce pays est un pays dont le patrimoine historique et culturel est inappréciable. Ce pays est un pays chaque mètre carré duquel a été sauvé au prix du sang de l'Arménien. Ce pays est un pays dont les livres ont été sauvés au prix de la vie des Arméniens.

Ce pays est un pays qui a avancé de la qualité contre la quantité, qui a avancé une image morale contre les pétrodollars, et qui a également gagné devant nos yeux. Ce pays est un pays dont on a le mal et dont on embrasse le sol. Ce pays est un pays où des réformes sérieuses sont mises en œuvre et qui s'avance en dépit de divers obstacles. Ce pays est un pays où des gens talentueux et travailleurs vivent. Quand il a été nécessaire de commencer à zéro, ils ont commencé et ont atteint des résultats incroyables.

Je dis que ce pays est un pays qui possède de l'appui solide grâce à son patrimoine et un regard clair vers l'avenir. Ce pays est le plus beau pays du monde et sera plus beau.

Il ne faut pas oublier que les élections sont tout simplement un moyen et pas une fin. Nous sommes une nation et un Etat. Nous avons des objectifs. Les élections, les parlements et les gouvernements ne sont que des outils sur la voie de la réalisation des objectifs.

Il faut continuer à renforcer l'autorité d'Arménie dans la région et dans le monde entier, à avoir un plus grand poids politique.

Donc, nous devons avancer chaque jour par la voie que nous avons adoptée. Quelle que soit la résistance, nous allons accélérer nos pas. Nous allons surmonter cette résistance car nous sommes nombreux et forts.

Le plus grand respect des étrangers envers l'Arménie et ses citoyens est conditionné tout d'abord par nous, par notre propre respect envers notre Etat, nos lois et nos citoyens. Si nous négligeons cette simple vérité, nous ne parviendrons à rien.

Nous devons surmonter le cancer ayant envahi notre société. C'est la corruption.

Il y a un autre objectif que je voudrai évoquer.

Aujourd'hui une grande guerre de propagande est déployée dans le monde entier envers l'Arménie et les Arméniens. Cette guerre devient acharnée surtout lorsque nous atteignons des réussites dans divers domaines ou nous enregistrons des progrès dans l'affaire de la pénalisation et de la reconnaissance internationale du Génocide arménien. Nous ne menons pas de propagande envers quelconque Etat ou peuple, mais nous faisons face à la vague de l'hostilité. Dans le monde moderne ce n'est que l'Arménie démocratique qui pourrait faire face à cette vague.

Parmi nous il y a beaucoup de gens qui ont visité des pays étrangers et les ont comparé avec l'Arménie, ils ont éprouvé de la bonne jalousie envers les belles choses qu'ils y ont vu. Ils ont également éprouvé de la douleur que les mêmes choses n'existent pas en Arménie. Qu'est-ce qui nous empêche de changer ?

Changeons pour avoir confiance en nos capacités et possibilités. Changeons pour que le fonctionnaire et le citoyen aient du respect de soi. La nouvelle Arménie commence à partir de la conduite digne de chacun de nous.

Parouyr Sevak disait : « Nous n'avons pas le droit de rater le train ou l'avion de l'histoire ». Aujourd'hui il est évident pour moi que si nous ne changeons pas, nous serons en retard, nous serons en retard comme peuple et comme histoire.

Donc, croyons pour changer. Avec Grand et petits, travailleur et scientifique, personne qui réussit et celle qui est toujours à la recherche. Croyons pour changer.

Merci.

The largest circulation Armenian e-magazine
Circulates every Thursday. Established in 1999
www.gibrahayer.com
GIBRAHAYER

A LOUER A PARIS
QUARTIER DES
CHAMPS-ELYSEES

STUDIOS ou APPARTEMENTS
1 mois - 1400 euros
2 semaines - 900 euros
RESIDENCE YEZEGUELIAN
34 avenue des Champs-Elysées
PARIS 75008 tél. : 0143596581
Mail : Gerancia34@wanadoo.fr

Aucun Français n'est seul à l'étranger

Inscrivez-vous à l'U.F.E.
Union de Français de l'Etranger,
section ARMENIE

12 sénateurs nous représentent
11 députés seront élus en 2012

UFE – BP 7 – EREVAN 0010
Mail : 105624.430@compuserve.com
http://www.ufe-am.com

Visite officielle de travail à Berne du ministre arménien des affaires étrangères Edouard Nalbandian

Le conseiller fédéral Didier Burkhalter, chef du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), a reçu son homologue arménien Edouard Nalbandian dans le cadre d'une visite officielle de travail à la maison de Watteville à Berne. Les entretiens ont été l'occasion de faire le point sur diverses questions bilatérales, telles que la coopération technique et humanitaire. Plusieurs thèmes d'ordre régional ont aussi figuré au menu des discussions.

La Suisse et l'Arménie, qui célébreront les 20 ans de l'établissement de leurs relations diplomatiques en avril 2012, entretiennent des liens qui se sont intensifiées ces dernières années. La première rencontre entre le conseiller fédéral Didier Burkhalter et son homologue arménien Edouard Nalbandian intervient en effet près d'un an après la visite de l'ancienne présidente de la Confédération Micheline Calmy-Rey en Arménie, le 30 mars 2011, visite qui avait été marquée par l'inauguration de l'ambassade de Suisse à Erevan. Le 3 mai 2011, le président arménien Serge Sarkissian avait effectué une visite de réciprocité en Suisse.

Au cours de leur échange, M. Burkhalter et M. Nalbandian ont abordé un certain nombre de questions ayant trait aux relations bilatérales. Sur le plan de la coopération économique, ils ont relevé qu'il existait un potentiel encore inexploité malgré un cadre légal favorable. En matière de coopération au développement, la participation active du gouvernement arménien dans le développement et le suivi des projets mis en place par la Direction du développement et de la coopération (DDC) a été saluée.

Le ministre suisse des affaires étrangères et son homologue ont aussi évoqué des questions d'ordre régional. Il a notamment été question de l'engagement de la Suisse dans le cadre des efforts de paix déployés dans le Caucase du Sud.

Enfin, M. Burkhalter a informé son homologue sur la présidence successive que la Suisse (2014) et la Serbie (2015) exerceront à la tête de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Il a rappelé que la Suisse considérait que le conflit du Haut-Karabakh ne pouvait être résolu que par la voie pacifique. Dans cette optique, elle suit avec beaucoup d'intérêt les efforts de médiation déployés par le Groupe de Minsk de l'OSCE en vue d'un règlement de ce conflit.

La France, la Turquie et le Génocide Arménien

Par Raffi K. Hovannisian

Erévan--Cette semaine le Conseil Constitutionnel de la République Française a annule la mesure legislative qui avait criminalise la negation du Génocide arménien. En tous cas, nous respectons la loi de la France et la volonté de son peuple.

Ce qu'il est arrivé à la nation arménienne en 1915 a été plus qu'une génocide, plus qu'un holocauste. Il n'était pas seulement la prise préméditée des vies humaines. Il s'est agit de l'effacement d'une nation, d'une culture, d'une civilisation, et d'une façon consacrée de la vie.

Les écoles, églises, hôpitaux, académies, institutions, des propriétés publiques et privées, ayant appartenu aux Arméniens depuis des millénaires, ont été rayés de la carte, détruits, spoliés ou autrement appropriés. Le Génocide arménien c'était la dépossession complète et violente, sans précédent dans son mal et son effet, de la nation arménienne par le régime Jeune Turc.

Il a été le meurtre d'une Patrie.

La réconciliation entre les nations-états turque et arménienne va et doit avoir lieu sur la base du triomphe de la vérité, aussi terrible est-elle à assumer, et sur l'assurance de la justice ancrée dans un repentir sincère, une restitution significative et une reconnexion garantie entre le peuple arménien et son patrimoine.

A cette fin, nous nous souvenons de nos martyrs, saluons tous ceux qui préviennent et punissent les crimes contre l'humanité, et attendons la véritable rédemption de la Turquie.

Raffi Hovannisian, le premier Ministre des Affaires Etrangères de l'Arménie indépendante, préside actuellement le parti Héritage et le représente au Parlement.

The Article was published in the United States of America and Europe:

Foreign Policy Journal (Washington)

http://www.foreignpolicyjournal.com/2012/03/02/france-turkey-and-the-armenian-genocide/

Europes World (Brussels)

http://www.europesworld.org/NewEnglish/Home_old/CommunityPosts/tabid/809/PostID/2945/FRANCETURKEYANDTHEARMENIANGENOCIDE.aspx

EurasiaReview (Madrid)

http://www.eurasiareview.com/08032012-france-turkey-and-the-armenian-genocide-oped/

Humanite Magazine (Paris)

http://www.humanite.fr/tribunes/le-genocide-armenien-et-la-france-491244

Reconnaissance du Génocide arménien aux Etats-Unis

Senators Bob Menendez and Mark Kirk to introduce Armenian genocide resolution

Armenian Assembly Calls Upon Activists to Contact Their Senators

Washington, DC - Senator Robert Menendez (D-NJ), a longtime champion of Armenian issues and powerful voice for justice, along with Senator Mark Kirk (R-IL), who previously served as Co-Chair of the Armenian Caucus during his tenure in the House of Representatives (House), urged their colleagues to cosponsor a new Armenian Genocide Resolution, reported the Armenian Assembly of America (Assembly) today.

"In the face of Turkey's ongoing denial of the Armenian Genocide, we commend Senator Menendez for his unbreakable commitment to reaffirm the incontestable fact of the Armenian Genocide," said Assembly Executive Director Bryan Ardouny. "We also commend Senator Kirk for his ongoing efforts to ensure that the proud chapter in U.S. history to help save the survivors of this terrible crime against humanity is not forgotten."

The Senate Armenian Genocide Resolution, which will be officially introduced later this month, is similar to the House version, and adds a key finding from the 1951 U.S. filing before the International Court of Justice concerning the Convention on the

Sen. Mark Kirk (R-IL)

Sen. Robert Menendez (D-NJ)

Prevention and Punishment of the Crime of Genocide. Specifically, the document highlighted the fact that "the Roman persecution of the Christians, the Turkish massacre of Armenians, the extermination of millions of Jews and Poles by the Nazis are outstanding examples of the crime of genocide."

The Senate action comes as Secretary Clinton last week clarified her remarks on the Armenian Genocide and also as Senators Scott Brown, Dianne Feinstein (D-CA), and Mark Kirk introduced legislation, S.Res.392, on the protection of religious property and minorities in Turkey. Their effort builds on last year's successful House passage of similar legislation.

"Genocide affirmation and education are the keys to prevention," stated Bryan Ardouny. "We urge all anti-genocide activists and people of good will to contact their Senators to cosponsor this important human rights legislation," Ardouny added.

Menendez told the Assembly: "Only when history's darkest hours are acknowledged and understood can we truly learn from the lessons of the past and build a peaceful future. With the 100th anniversary of the Armenian Genocide approaching in 2015 and few survivors remaining, we must strengthen our resolve to unequivocally affirm the Armenian Genocide."

Marseille le 14 mars Merci à Mr François Hollande François Hollande dépose une gerbe à la mémoire des 1.5 millions victimes du Génocide des Arméniens de 1915

A Marseille ce Mercredi 14 Mars, le candidat socialiste à l'élection présidentielle, François Hollande a rencontré les représentants de la communauté arménienne de Marseille- Provence.

François Hollande a été accueilli par le Représentant des Arméniens de Marseille- Provence, Mr Julien Harounyan et par Mr Pascal Chamassian. Il a déposé une gerbe et s'est recueilli devant le monument situé dans l'enceinte de la cathédrale arménienne du Prado, comme l'avait fait avant lui François Mitterrand le 23 avril 1981.

Pascal Chamassian et Dikrane Harounian, entourent François Hollande devant le mémorial du génocide.

Voyage en Arménie et au Karabagh

Du jeudi 20 au dimanche 30 septembre 2012
Erévan, Gumri, Spitak, Etchmiadzine, Garni, Guérart, Lac Sévan, Khor Virab, Mémorial du Génocide, Musée de l'Histoire, Maténadaran, Le Karabagh etc...

En pension complète
Hôtel 3 étoiles
Vol régulier direct au départ de Paris
Inscriptions et Renseignements auprès de :

HALADJIAN BOROS
8, avenue Salvador Allende
69100 VILLEURBANNE
Tél. : 04 78 89 28 07
E-mail : boros.haladjian@free.fr
www.espoirpourlarmenie.org

Contre le Négationnisme du Comité raciste Talaat Pacha de France - sur les traces du hitler TURC

début à la page 1

cha vont pouvoir continuer à défiler dans l'hexagone, comme ils l'ont fait à trois reprises à Paris depuis décembre 2011, sans susciter d'indignation.

Se revendiquer, en France, émules du « Hitler » ottoman, n'a rien d'anodin : ministre de l'Intérieur du gouvernement Jeune-Turc, membre du Comité Union et Progrès, Talaat Pacha, l'homme le plus puissant entre Berlin et l'enfer, avait inauguré en 1915 une folie génocidaire - qui allait connaître son paroxysme 25 ans après dans l'Allemagne nazie -, en planifiant et en menant méthodiquement à bien l'extermination de la population arménienne de Turquie. Son impunité a inspiré Hitler qui déclara avant d'envahir la Pologne : « Qui donc se souvient du massacre des Arméniens ? »

C'est d'ailleurs Hitler lui-même qui a rendu à la Turquie la dépouille de Talaat, exécuté à Berlin le 15 mars 1921 par Soghomon Tehlirian, rescapé du génocide arménien. Talaat, en fuite, avait été condamné à mort par contumace lors du procès dit des Unionistes à Constantinople (1919). Le procès de Tehlirian, conclu par un acquittement, a été suivi avec attention par un jeune juriste juif polonais, Raphael Lemkin : c'est en se penchant sur ce concept de l'extermination d'une nation, puis en étant confronté à l'horreur de la Shoah, que Lemkin forgera le terme de « génocide », définitivement adopté en 1948 par l'ONU. Toutes ces informations – admirablement résumées dans le documentaire « Aghet – un génocide » - n'ont visiblement pas franchi le seuil de la rue de Montpensier où siègent nos Sages.

Le Conseil Constitutionnel a tranché. « La liberté d'expression et de communication » serait davantage menacée par « le puissant lobby arménien » que par les chantages grossiers et les déclarations arrogantes orchestrées par un Etat négationniste dont toute l'économie repose notoirement sur la spoliation des chrétiens exterminés. Un Etat qui peut compter sur des relais dévoués, principalement recrutés dans la sphère politico-économico-industrielle , mais aussi, parmi les grands noms de l'intelligentsia française. On peut se demander pourquoi ces personnalités ont mis tant d'acharnement à ce que le génocide arménien puisse être librement nié dans notre République…

Tout en affirmant défendre « la liberté d'expression », elles se rangent de facto aux côtés d'un Etat régulièrement épinglé pour ses atteintes aux droits de l'homme, et

Séta Papazian

qu'elles se gardent bien de condamner. L'éditeur turc Ragip Zarakolu, incarcéré dans une prison de haute sécurité depuis le 1er novembre 2011 pour ses publications sur le génocide arménien et sa défense des droits des Kurdes, ou l'historien Taner Akçam, régulièrement menacé de mort pour ses travaux prouvant la véracité du génocide arménien à travers les archives ottomanes, sont là pour témoigner de ce qu'est la « liberté d'expression » en Turquie.

« Vous êtes tous des Arméniens, vous êtes tous des bâtards », « Le mont Ararat deviendra votre tombe », « Aujourd'hui Taksim, demain à Erevan : nous descendrons sur vous subitement dans la nuit ». Ces slogans haineux, proposant d'éliminer les Arméniens, ont été scandés avec force dimanche 26 février lors d'une manifestation organisée dans le quartier de Taksim à Istanbul. Ils sont lourds de potentielles menaces, cette manifestation - commémorant un « génocide » perpétré par les Arméniens ! - ayant été chapeautée par le ministre turc de l'Intérieur lui-même (et donc par le gouvernement AKP).

L'association Collectif VAN [Vigilance Arménienne contre le Négationnisme] est régulièrement destinataire de mails racistes envoyés par divers « Fière d'être TURC » ou «Fils de pute - Je suis arménien tueur». En voici un florilège, sans censure et avec l'orthographe d'origine :

« Nous continurons ce que nos ancêtres ont commencé. Et toi, as-tu oubliés le GENOCIDE que tu as commis ? » ; « aller vous faire enculer bande de fils de pute de con. vou faite ke de la desinformation bande de fils de pute je vou baise bande denculer. » ; « Vous savez quoi les petits arméniens,quoi que vous fassiez on vous baiseras vous et vos amis les sales kurdes,grecs et chipriotes,jusqu'à notre dernier souffle. bande rat,mange merde. » ; « Vous n'allez jamais réussir à nous faire accepter le"génocide". vous devriez accepter le genocide turc que vous avez commis en 1915. Et vous croyez que les lobbyings arménian vont durés éternellement, moi je ne crois pas, je fait partis des Français qui ont une origine turque et vous pouvez en être sûr qu'après 2 générations, on va tout prendre en main, et vous allez vous voir ce que c'est le lobbying, attendez! » ; «vous et votre race, trahissez l'empire ottoman pour vous joindre aux russes pour récuperer certains territoires mais sachez que le lobbying francais et américain aura ses limites un jour; pour le moment présent préparez vous deja a rendre des comptes pour l'autre monde , l'enfer. »

Ces amabilités récurrentes font écho en France aux dizaines de profanations de stèles du génocide arménien et de tombes arméniennes. Des attaques qui ont également été signalées sous forme de violences physiques, comme par exemple à Valence en 2004.

L'agressivité qui se développe en France - particulièrement dans certains établissements scolaires où il devient impossible d'aborder en classe le génocide arménien dès lors que des élèves originaires de Turquie s'y opposent - est encouragée par une négation perverse qui se déverse sur les forums internet, sur les médias on-line, sur YouTube, sur des dizaines de sites dédiés aux « allégations arméniennes » et sur les réseaux sociaux. La charte de Facebook, récemment révélée par un modérateur, va jusqu'à placer sur le même plan la contestation de la Shoah et les insultes… à Mustafa Kemal !

Grâce aux Sages, sourds, muets et aveugles, les admirateurs de Talaat Pacha en France pourront continuer à glorifier les génocidaires sur leur blog Jeunes-Turcs « Le blog francophone des nostalgiques du Comité Union et Progrès et de la Révolution de 1908 » ou distiller leur détestation des Arméniens sur le site Arménologie, « Le peuple arménien, son histoire, ses mœurs, ses mentalités » qui recense les Arméniens coupables en France de délits de droits communs. D'autres sites négationnistes usurpent une identité arménienne (ou détournent des noms de sites existants) afin de semer le trouble, tel celui du Collectif des Démocrates Arméniens d'Europe [CDAE]. La palme de l'activisme revient sans conteste au site Turquie News qui sert également de tribune à un grand nombre d'associations franco-turques, pourtant déclarées en bonne et due forme et professant les valeurs du « vivre ensemble », « des valeurs citoyennes du dialogue et de la réconciliation », voire même celles de la lutte contre le négationnisme...

Ces sites présentent les victimes arméniennes et leurs descendants comme des terroristes ou au moins des nationalistes, tous affiliés à la FRA Dachnagtsoutioun, parti politique arménien qui aimerait bien avoir autant de sympathisants... A l'inverse, les négationnistes y sont systématiquement désignés comme cibles de la « turcophobie » et de « l'islamophobie » : une accusation régulièrement agitée à dessein par le Premier ministre turc Erdogan. D'arménophobie, en revanche, il n'est jamais question. Certains ont même affirmé que, contrairement à la loi Gayssot qui se justifie pour juguler l'antisémitisme et empêcher les troubles à l'ordre public, la loi portée par Valérie Boyer ne répondrait pas à des exigences précises, le racisme anti-arménien n'existant pas en France…

Séta Papazian
Présidente du Collectif VAN
BP 20083 - 92133 Issy-les-Moulineaux - France

Le titre de l'article est de la Rédaction de Noyan-Tapan

A l'occasion de son 40e anniversaire

Le Foyer Culturel Arménien de Nice

organise un

DINER DANSANT

Samedi 24 mars 2012 à 20h30

au Complexe Barsamian de Nice
(281 Bd de la Madeleine)

Animation assurée par le groupe YEREPOUNI

PAF : Adulte 30 - Jeunes : 15
Gratuit pour les enfants jusqu'à 11 ans

Réservations :
Stéphanie AGOPIAN : 06 14 89 09 86
Ayda TANIKYAN : 06 18 42 67 01

Rénovation de la cathédrale Saint-Jean Baptiste

Chers fidèles,

Comme beaucoup d'entre-vous le savent déjà, des travaux de rénovation et de nettoyage des murs intérieurs ont débuté dans la Cathédrale Saint Jean-Baptiste. Les membres du Conseil Paroissial, conscients du besoin, ont organisé ces travaux afin que notre Cathédrale apparaisse toujours belle et propre. Il a été fixé comme échéance le jour de Pâques, afin que la célébration de la Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ ait lieu dans une église déjà rénovée et propre. Comme nous l'avons mentionné dans la dernière lettre d'information, le coût total des travaux s'élève à 110 000 euros, et seuls 42 000 euros ont été rassemblés pour l'instant. Nous vous serions reconnaissants d'apporter votre contribution financière à l'oeuvre commune que sont les travaux de rénovation qui ont été entrepris. L'essentiel n'est pas l'importance de la somme, mais le fait de participer. En suivant l'exemple évangélique de la femme offrant ses deniers pour le Temple, soyez convaincus que la participation de chacun des fidèles, à sa propre mesure, est très importante. La beauté et l'éclat de la Cathédrale nous font honneur.

LE PRÊTRE PAROISSIAL
LE CONSEIL PAROISSIAL
TEL: 01 43 59 67 03
eglise.apostolique.armenienne@wanadoo.fr

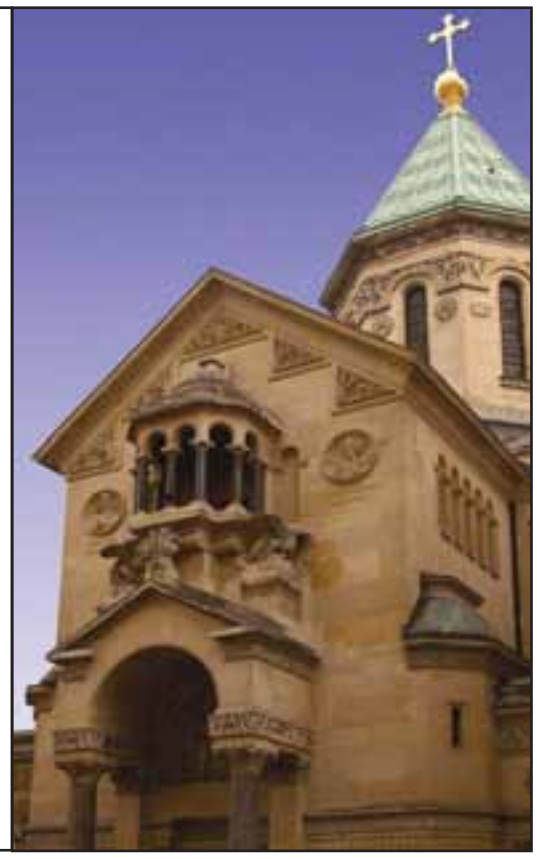

Arméniens – Juifs : ce n'est pas la même chose ! Il y a une hiérarchie entre ces deux génocides !

Massacres des Arméniens

Déportation des Juifs

Adieu procès, assises, cautions… Mardi 28 février, le Conseil constitutionnel a jugé que la loi « visant à réprimer la contestation de l'existence des génocides reconnus par la France » était contraire à la Constitution et une atteinte « à la liberté d'expression ». La loi prévoyait notamment de punir d'un an de prison et de 45000 euros d'amende toute contestation publique d'un génocide homologué par la loi… Dans le collimateur, se trouvait tout particulièrement le délit de négation du génocide arménien de 1915, que Paris a officialisé par une loi du 23 janvier 2001.

Les Sages ont motivé leur décision en affirmant que la loi devait avoir une « portée normative », c'est-à-dire qu'elle doit énoncer une règle, et non décider de ce qu'est la vérité. Bravo!

De plus, il a été jugé que le Parlement avait porté une « atteinte inconstitutionnelle à l'exercice de la liberté d'expression et de communication reconnue par l'article 11 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen ». En clair, députés et sénateurs ont voté à l'insu de leur plein gré une loi réprimant un délit d'opinion… dans la patrie (présumée) de la liberté d'expression. Pan sur le bec!

Pour censurer cet ignoble abus, les Sages se sont notamment appuyés sur l'article XI de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 stipulant que « la liberté de communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme». Alleluia!

En toute logique, cette décision aurait dû être suivie d'un joli débat sur la légitimité de la loi constituant la matrice de toute la législation mémorielle brimant la liberté d'expression dans notre beau pays: la loi Gayssot, qui, depuis 1990, réprime la contestation de la Shoah et des chambres à gaz homicides. Mais si nos élites étaient logiques, ça se saurait.

Tout au plus a-t-on pu voir mon ter au créneau le député UMP Claude Goasguen, président du groupe d'amitié France-Israël, qui a déploré la décision du Conseil

constitutionnel, craignant que la loi Gayssot soit à son tour « attaquée », et que, désormais, l'on puisse « dire n'importe quoi en matière de négationnisme».

La Shoah est intouchable

Qu'il se rassure, la version officielle de la Shoah demeurera évidemment intouchable et le petit ma lin qui s'aviserait de donner un avis non conforme, sévèrement puni. Le député UMP Michel Diefenbacher, un des signataires de la saisine du Conseil, a sérieusement expliqué que la loi Gayssot était « de toute autre nature », car elle transposait dans le droit français la « décision juridictionnelle rendue par la Cour internationale de Nuremberg en 1945-1946 ». Et d'enfoncer le clou: « Dans le cas du génocide arménien, il n'y a aucune décision juridictionnelle, c'était une initiative du Parlement qui n'a pas de compétence pour intervenir dans ce domaine ». Ben tiens.

On s'étonnera néanmoins de la conclusion pour le moins audacieuse de Diefenbacher, qui a asséné que « la vérité historique ne peut être établie que par la recherche, en aucun cas par la loi ». Mais, alors dans ce cas, qu'est-ce que l'histoire de la Shoah, protégée par un lourd arsenal juridique? Un dogme?

C'est au minimum une discrimination qui, dans la sinistre compétition mémorielle qui sévit en France, favorise la mémoire juive par rapport aux souffrances des autres peuples. C'est du moins ce qu'affirme Valérie Boyer, députée UMP des Bouches-du-Rhône (où vit une forte communauté arménienne), qui avait défendu le texte incriminé: «Aujourd'hui, en droit français, nous avons deux sortes de victimes et de descendants de victimes ». Et de préciser que cela créait « une grave inégalité de traitement » entre Arméniens et juifs.

De son côté, l'Agrif, présidée par l'ancien député européen Bernard Antony, a formulé une proposition de projet de loi très équilibrée (voir encadré) visant, sur le plan politique, à reconnaître toutes les souffrances « dans un égal respect des peuples martyrisés »; et, sur le plan pénal, à abolir la loi Gayssot. Il est vrai que l'incroyable unicité de cette loi constitue une anomalie judiciaire. Ce faisant, elle incite malheureusement les esprits malveillants à supposer qu'elle protège une communauté spécifique ou dissimule un tabou à ne pas enfreindre.

Lionel Humbert

Mettre toutes les souffrances sur un pied d'égalité, c'est possible ?

Bernard Antony, président de l'Agrif, vient de rédiger une proposition de loi sur les compétitions mémorielles, dont l'esprit devrait réconcilier toutes les communautés soucieuses de gratter les plaies de leurs ancêtres pour en retirer des avantages substantiels. « Considérant qu'il ne revient pas à la loi de la République d'imposer une vérité historique » et « que l'interdiction de toute autre loi de répression de la négation de quelque autre génocide conduit à une exaspération légitime des ressortissants des autres peuples génocidés tels que les Arméniens, les Cambodgiens ou les Ukrainiens, qui ne sont pas moins dignes de compassion et de mémoire, que le peuple juif», l'Agrif propose la reconnaissance par la République française: «du génocide vendéen décidé par le régime de la Terreur »; du « génocide des Arméniens et autres chrétiens d'Orient perpétré dans la suite des massacres de l'empire ottoman par le régime des Jeunes-Turcs et parachevé par le régime kémaliste »; du «génocide du peuple juif perpétré par le système nazi»; des «génocides de classes sociales et de peuples perpétrés par les régimes communistes, et notamment les exterminations des paysans en URSS, des Baltes et des Ukrainiens, des Cambodgiens et autres, tels que désormais recensés dans l'oeuvre

scientifique du Livre noir du communisme. » Il propose aussi de reconnaître «l'étendue génocidaire des crimes épouvantables perpétrés contre les harkis [et] contre la population des Français d'Algérie. » Le seul ennui, c'est qu'il y en aura toujours, parmi tous ceux cités ci-dessus, qui ne vont pas forcément être d'accord pour partager le monopole de la souffrance.

Le Fils du marchand d'olives

Questions à Raymond Kévorkian

Vous êtes historien, auteur de plu¬sieurs livres sur la question du géno¬cide… Quel regard portez-vous sur le documentaire «Le Fils du marchand d'olives» ?

Lorsqu'on travaille sur les violences de masse, comme celles qui ont touché les Arméniens ottomans, on est d'emblée confronté à l'historiographie officielle turque, qui pratique un déni sans nuance et a construit une histoire nationale alimentant les manuels scolaires et les élèves de la maternelle à l'université. Mais l'on rencontre aussi une génération d'universitaires qui tentent de s'extraire de cet enfermement idéologique et de comprendre en quoi le déni officiel constitue une chape de plomb rendant la démocratisation de la Turquie problématique. Le film de Mathieu scrute justement la société turque et les problèmes qui se posent à elle du fait de cette mémoire interdite. Il a compris que le discours des autorités, constant depuis plus de quatre-vingt dix ans, s'apparente à de l'autisme. Il s'est par conséquent mis à l'écoute de la société turque, en particulier des jeunes générations. La quête personnelle de l'auteur, qui cherche à comprendre pourquoi son grand-père a quitté ce pays, se transforme au fil du film en enquête sur les tabous de la Turquie contemporaine. Les échanges avec les jeunes sont particulièrement édifiants à cet égard. L'humour, la créativité de Mathieu, qui s'expriment notamment dans ses extraordinaires dessins, apportent de surcroît une fraicheur au documentaire.

Pour vous, quels sont les démarches envisageables pour que la Turquie reconnaisse le génocide de 1915 ?

La Turquie officielle n'est manifestement pas aujourd'hui dans une logique visant à assumer son passer, à admettre le génocide commis durant la Première Guerre mondiale. Mais, comme je l'ai déjà souligné, il existe dans ce pays un noyau d'intellectuels qui luttent pour la démocratisation du pays et pour que sa société échappe une fois pour toute aux dogmes kémalistes bloquant toute avancée. C'est avec eux que nous avons le devoir de travailler, en tenant compte de l'état de l'opinion publique turque comme de celui des descendants des rescapés du génocide. Les historiens et les créateurs portent une lourde responsabilité, celle d'être des passeurs de mémoire, pédagogues en mesure de trouver les formes qui conviennent pour transmettre un message. C'est probablement plus par des actions concrètes et quotidiennes, aussi modestes soientelles, que nous parviendrons à sensibiliser la société turque au cancer qui la ronge, à savoir le nationalisme virulent, qui empêche l'établissement d'un dialogue politique avec des groupes historiques encore perçus comme des ennemis intérieurs et régulièrement stigmatisés. Nombre d'intellectuels et d'institutions européens ont dorénavant conscience de ce verrou à faire sauter et peuvent, pour les plus courageux et les plus exigeants en matière d'éthique, apporter une contribu¬tion intéressante au dialogue qui s'impose.

Quel message aimeriez-vous faire passer à la communauté arménienne ?

Le combat pour la mémoire et le droit mené par les descendants des victimes du génocide est une démarche universelle, un refus de l'acte accomplis, qui envoie un message fort : il ne faut jamais renoncer à l'exigence de justice, quel que soit le rapport de force. La démarche arménienne est patiente, bien que douloureuse, et elle se doit aussi d'être sereine, dénuée d'esprit revanchard, mais toujours ferme dans sa position. Elle obligera ainsi les Etats à dépasser leur logique de realpolitk et à intégrer des positions éthiques. Lorsqu'il s'agit de crimes de génocide, il n'est pas possible de transiger sur les principes au nom d'une logique d'Etat, d'autant que le fléau perdure.

Sur les traces du génocide arménien

Le Fils du marchand d'olives

Un film de
Mathieu Zeitindjioglou

Avec la participation de Jean-Claude Dreyfus

Sortie le 11 avril 2012
Durée 1h17
Distribution : ZELIG FILMS

Mathieu et Anna Zeitindjioglou

Pour leur voyage de noce, Mathieu et Anna sont partis en Turquie. Caméra au poing, pour enquêter sur Garabed, le grand père arménien de Mathieu, qui a échappé au génocide de 1915. Un road trip à travers le pays, marqué par des rencontres, mêlant animation, film d'investigation et documentaire historique pour rapporter la vision que se font les Turcs sur la tragédie de 1915.

Zfilms, Hérodiade Films et Kode Agency présentent Le Fils du Marchand d'Olives, un documentaire de Mathieu Zeitindjioglou, Français d'origine turque, fils d'immigré arménien de la troisième génération, dont le nom arménien avait été turquifié. Ce nom, à l'identité double et conflictuelle, leur servira de couverture pour poser les questions qui fâchent tout au long de ce voyage au coeur de l'Anatolie orientale, berceau de la civilisation arménienne dont les traces, vieilles de 3000 ans, semblent avoir disparues.

A l'heure où la France légifère sur la négation du génocide arménien, ce film nous emmène à la rencontre de Turcs de tous bords et nous éclaire sur une réalité qu'il semble impossible de nier.

Prix du meilleur documentaire « Toronto Pomegranate Film Festival 2011 »

Prix spécial du jury « Yerevan Reanimania International Film Festival 2011 »

Mention spéciale du jury «Los Angeles Film & Script Festival 2011»

Mention spéciale du jury «Los Angeles Movie Awards 2011»

Réception de la communauté arménienne par le Président Sarkozy au Palais de l'Elysée

(de g. à d.) Monsieur Patrice Djololian, Président du Diocèse de l'Eglise Apostolique Arménienne de France ; Maître Patrick Arapian, Célèbre Avocat du Barreau de Paris ; Monsieur Arman Avakian, Directeur Général de Armenia-TV pour l'Europe ; Madame La Députée Valérie Boyer, Initiatrice de la Loi Boyer - Krikorian sur le Génocide des Arméniens

FRANCOPHONIE EN ARMENIE

Programme des manifestations du Mois de la Francophonie

(15 mars – 23 avril 2012)

Réception officielle à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie
Organisateur: Ambassade de France en Arménie Tel : 060 620 021
au MAE - 20/03 à 13h

Conférence de presse de "Lancement du Mois de la Francophonie»
Organisateur: Ministère des Affai-res étrangères Tel : 060 620 021
au MAE - 20/03 à 15h

Evènements musicaux:

Ouverture du Mois de la Francophonie : représentation de l'opéra «Carmen» de George Bizet
Organisateur: Ministère de la Culture
Au théâtre académique national de l'opéra et du ballet d'Alexandre Spendiarian - 16/03 à 19h

---

Concert de chant
Organisateur: Ecole professionnelle de musique A. Spendarian
Mairie d'Erevan Tel : 010 51 41 62
A l'école professionnelle de musique A. Spendarian, 27, rue Tchaikovski
21/03 à 16h

Concert du Groupe « Aliose »
(pop acoustique)
Organisateur: Ambassade de Suisse en Arménie
Au Mezzo classic house club
1/3 28 rue Isahakian - 23/03 à 20h

Soirée de musique française
Organisateur: Ecole d'art de Khouchnarian, Mairie d'Erevan
A l'école d'art de Khouchnarian
35A, rue Toumanian - 28/03 à 16h

Concert de piano
Organisateur: Ecole professionnelle de musique A. Spendarian
Mairie d'Erevan Tel : 010 51 41 62
A l'école professionnelle de musique A. Spendarian, 27, rue Tchaikovski
28/03 à 16h

Concert de musique classique
Organisateur: Mairie d'Erevan
Avec la participation des élèves des écoles de musique et d'art d'Erevan Tel : 010 51 41 62
A la Maison-musée d'Aram Khachatrian, 3, rue Zarubian
29/03 à 14h

Concert de musique française
Organisateur: Ecole de musique de Sayat-Nova, Mairi d'Erevan
A l'école de musique de Sayat-Nova, 46 A, rue Machtots
30/03 à 17h

Concert «Chansons françaises»
Organisateur: Ecole professionnelle de musique A. Spendarian, Mairie d'Erevan, Tel : 010 51 41 62
A l'école professionnelle de musique A. Spendarian, 27, rue Tchaikovski - 30/03 à 17h

---

Concert de musique arméno-française
Organisateur: Ecole professionnelle de musique A. Spendarian
Mairie d'Erevan
A l'école professionnelle de musique A. Spendarian, 27, rue Tchaikovski
03/04 à16h
Concert de musique arméno-française
Organisateur: Ecole professionnelle de musique A. Spendarian,
Mairie d'Erevan
A l'école professionnelle de musique A. Spendarian, 27, rue Tchaikovski
03/04 à16h

Concert de musique française
Organisateur: Ecole d'art de Sarian, Mairie d'Erevan, Tel: 010 51 41 62
A l'école d'art de Sarian; 4A, rue Dro - 05/04 à 17h

Manifestation culturelle
Organisateur: Centre municipale d'œuvre de l'enfant et de l'adolescent
Mairie d'Erevan
Au centre municipale d'œuvre de l'enfant et de l'adolescent,
3, rue Moskovian - 06/04 à 16h

Concert de musique française
Organisateur: Ecole professionnelle de musique A. Spendarian
Mairie d'Erevan Tel : 010 51 41 62
A l'école professionnelle de musique A. Spendarian, 27, rue Tchaikovski
11/04 à 17h

Histoire du Soldat d'Igor Stravinski
Organisateur: Ambassade de France en Arménie Tel : 010 59 19 94
Au théâtre Hamasgaïn - 12/04 à 19h

Concert de musiques actuelles avec deux groupes féminins Katel(rock) et Peau (électro)
Organisateur: French Bazar
Avec le soutien du Ministère de la Culture, de l'Institut Français, de la Mairie de Paris et de l'Ambassade de France
à Erevan, Théâtre Paronyan
13/04 à 19h

Concert de musique française
Organisateur: Ecole de musique de A. Tigranian, Mairie d'Erevan
A l'école de musique de A. Tigranian
14/04 à 17h

Littératures:

Festival du conte
Joséphine Bacon /adultes
Organisateur: Ambassade du Canada en Arménie, Ministère de la Culture
à Erevan, Université linguistique V. Brussov - 21/03 à 09h30
à Gumri, Université pédagogique d'Etat de Gumri - 19/03 à 12 h30

Catherine Bouin
Spectacle enfant -29/03 à 15h
Spectacle enfant - 30/03 à 11h
Organisateur: Ambassade de France en Arménie; Ministère de la Culture
A Erevan, Bibliothèque pour les enfants Khnko Aper
Spectacle adulte
Au centre culturel Naregatsi
31/03 à 19h

Muriel Bloch et Joao Motta
Spectacle enfant - 12/04 à 11h
Spectacle enfant - 13/04 à 11h
A Erevan, Bibliothèque pour les enfants Khnko Aper
Spectacle adulte - 14/04 à 16h
Au centre culturel Naregatsi
Organisateur: Ambassade de France en Arménie; Ministère de la Culture
Tel : 010 59 19 94
Exposition de livres
Organisateur: Bibliothèque centrale A. Issahakian Tel : 010 55 62 20
A la bibliothèque centrale A. Issahakian - 15/03-15/04

Présentation du projet «Caravane des 10 mots»
Organisateur: SPFA; Club d'Erevan
Tel: 010 54 16 16
47, rue Khandjian, appt. 10
15/03 à 14h

Manifestation «La poésie et la musique française»
Organisateur: A la bibliothèque centrale A. Issahakian, Université linguistique V.Brussov
A la bibliothèque centrale A. Issahakian - 16/03 à 14h

Conférence et contacts éditeurs
Elisa Brune /écrivain/et
Léo Beeckman/éditeur/
Organisateur: Wallonie Bruxelles international - 20/03-24/03

Célébration de fête de la francophonie avec la participation des stagiaires de Formation intensive
Organisateur: Formation intensive
Formation intensive
4, rue Tigran Mets - 20/03

Elisa Brune : Le plaisir féminin
Organisateur: Wallonie Bruxelles international, Utopiana
A la librairie Bureaucrat - 22/03 à 18h

Célébration de la Journée du français aux Nations Unies
Organisateur: Bureau des Nations Unies en Arménie Tél : 010 56 02 12
UFAR
A l'Université française en Arménie
Salle A - 22/03 à 15 h30

Colloque Elisa Brune «Ecrire en français lorsqu'on n'est pas français : les cas d'Emil Cioran et Henri Michaux»
Organisateur: Wallonie Bruxelles international
A l'Université linguistique V. Brussov
23/03 à 11h

Conférence « Le personnalisme»
avec Monique Bondolfi-Masraff, Présidente de KASA,suivie des ateliers avec Dario Bondolfi et Marc Henri Friedli
Organisateur: KASA, Fondation humanitaire Suisse
Espaces Centre de Formation et de Culture 29, rue Nalbandian
Tel : 54-18-44 - 28/03 à 18h

Présentation du livre de Robert Davtian «Arménie-France» : les contacts arméniens au niveau international »
Organisateur: Bibliothèque centrale A. Issahakian
A la bibliothèque centrale A. Issahakian - 30/03

Conférence: L'adoption par le Sénat français de la loi pénalisant les génocides par Diter Kleinknecht
Organisateur: SPFA, Club d'Erevan
Tel: 010 54 16 16
47, rue Khandjian, appt. 10
31/03 à 14h

Journées du livre d'enfant
Organisateur: Ministère de la Culture, Bibliothèque d'enfants Khnko Aper
A la bibliothèque d'enfants Khnko Aper - 29/03 à 15h – 13/04 à 11h

---

Visioconférence sur le «Personnalisme» avec Monique Bondolfi-Masraff, présidente de KASA
Organisateur: Fondation humanitaire suisse KASA
A l' Université linguistique V. Brussov, CNF Tel : 010 54 39 09 /+528
02/04

Exposition CITIES/2 artistes français/
Organisateur: Ambassade de France en Arménie
Vernissage 8/04
Musée des Arts moderns 08/04-18/04

Joël Bastard
Poésie - à la bibliothèque de l'Ambassade, 12/04 à15h
Rencontre-lecture - Université Brioussov - 13/04 à 12h
Organisateur: Ambassade de France en Arménie

Publication du questionnaire
«Je connais ma ville»
Organisateur: SPFA, Club d'Erévan
47, rue Khandjian, appt. 10, avril

Les célèbres français d'origine arméniens
Carzou/ présentation des œuvres/
Nchan Pechiktachlian /présentation des œuvres
Organisateur: Bibliothèque centrale A. Issahakian
A la bibliothèque centrale A. Issahakian, 13/04

Exposition de dessins « Dessine- moi la paix » réalisée par Plantu et d'autres dessinateurs
Organisateur:Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Mairie d'Erevan
Centre « Hayart », Avenue Machtots
15/03-15/04

Exposition des livres français et des traductions sur l'Arménie
Organisateur: Ministère de la Culture, Bibliothèque nationale d'Arménie
A la bibliothèque nationale d'Arménie, 21/04

Festival annuel de la bande dessinées
Organisateur: Ambassade de France en Arménie, 20/04-24/04

Edition arménienne du Petit Prince/ Antares-Armenie/
Organisateur: Bibliothèque des enfants Khnko Aper, 23/04 à 14h

---

Théâtre:

Spectacle de Jean Molière
«Le malade imaginaire»
Organisateur: Bibliothèque centrale A. Issahakian avec les étudiants de l'école n° 27
A la bibliothèque centrale A. Issahakian - 24/03 à 16h
«L'amante anglaise»
de Marguerite Duras
Organisateur: Ambassade de France en Arménie Festival Armono
Au théâtre Hamazgaïn - 10/04 à 19h

Cinéma –TV:

Projection de films de K. Kieslovski
Organisateur: Ambassade de Pologne en Arménie
The Club
«Les trois couleurs: Bleu»
15/03 à 20h
«Les trois couleurs: Blanc»
22/03 à 20h
«Les trois couleurs: Rouge»
29/03 à 20h

Semaine du film et documentaire francophone
Organisateur: Télévision publique
Chaîne de la Télévision publique
Shoghakat - 19 au 26/03

Projection de films artistiques, éducatifs, et de dessins animés pour enfants
Organisateur: Bibliothèque centrale A. Issahakian
A la Bibliothèque centrale A. Issahakian - 15/03-15/04

Projection du film « La Terre »
17/03 à 13h
Projection du film documentaire
« Al-Tahrir » - 17/03 à 19h
Organisateur: Ambassade d' Egypte en Arménie
Au Centre culturel Naregatsi

Projection de « La grande séduction», film canadien
Organisateur: Ambassade du Canada en Arménie
A l'Université linguistique V. Brussov - 20/03 à 17h

Projection de « Les neiges du Kilimanjaro» de Robert Guedikian
Organisateur: Ambassade de France en Arménie
A Erevan, Cinéma Moskva
/salle rouge/ - 20/03 à 18h

«Mission accomplie», «Le 5ème rêve», «Lux aeterna», « Terra Emota»
Documentaires de Serge Avedikian, en présence du réalisateur
Organisateur: Ambassade de France en Arménie
Au Cinéma Moskva/ salle rouge/
22/03 à 19h

Projection du film « Terminus Paradis» de Lucian Pintilie
Organisateur: Ambassade de Roumanie en Arménie
A la Bibliothèque centrale A. Issahakian - 07/04 à 11h

Projection du film «Deux chemins»
Organisateur: Fondation franco-arménienne pour le développement
Tel : 010 52 42 26
A l'Ambassade de France en Arménie - 05/04 à 16h

Manifestations universitaires:

---

suite à la page 8

Les Arméniens au célèbre cabaret parisien « Les folies bergères »

Grand show en compagnie des stars arméniennes les plus prestigieuses. Parmi les artistes:

André, premier participant arménien à l'eurovision 2006 à Athènes et cinq fois victorieux des Armenian Music Awards aux USA (2004-2008) ; Sofi Mkheyan, nommée meilleure chanteuse POP aux AMA en 2009 et victorieuse au festival de Tashir à Moscou en 2010 ; Armine Grigoryan dont l'engagement s'étend bien au-delà des frontières de son univers musical. Astghik Safaryan, jeune et jolie chanteuse à la carrière déjà bien remplie, notamment sacrée meilleure chanteuse par l'Armenian Music Television en 2009. Garik et Vache, célèbres humoristes du Vitamin club, apporteront leur bonne humeur à la soirée animée par la croustillante et talentueuse. Nazeni Hovhannisyan ainsi que Samvel Grigoryan.

Plus quelques invités surprise...

Citation

!

Qui peut trouver une femme forte ?
Son prix l'emporte de loin sur celui des perles.
La force et la dignité sont sa parure.
LA BIBLE, id XXX,18-19

Programme des manifestations du Mois de la Francophonie en Arménie

début à la page 7

- Inauguration de la Semaine de francophonie à l'Université liguistique V. Brussov et des manifestations culturelles et Ouverture du Colloque international «Le miroir linguistique de l'univers»
- Manifestation culturelle
Université linguistique V. Brussov, Chaire de la langue française
Tel : 010 54 39 09 /+118/
A l'Université linguistique V. Brussov, Grande salle de l'Université
21/03 à 11h

Manifestation sportive
Organisateur: Université linguistique V. Brussov, Chaire de la langue française
Tel : 010 54 39 09 /+118/
A l'Université linguistique V. Brussov - 21/03 à 14h

Colloque international «Le miroir linguistique de l'univers»
Organisateur: Université linguistique V. Brussov, Chaire de la langue française Tel : 010 54 39 09 /+118/
A l'Université linguistique V. Brussov, Salle de conférence
22/03 à 10h
23/03 à 10h

Présentation théâtrale « La cantatrice chauve»
Organisateur: Université linguistique V. Brussov, Chaire de la langue française Tel : 010 54 39 09 /+118/
A l'Université linguistique V. Brussov, salle de conférence
22/03 à 16h

Concours pour étudiants de la meilleure traduction de la poésie de Silva Kapoutikian en collaboration avec la maison-musée de S. Kapoutikian
Organisateur:
Université d'Etat d'Erevan
Chaire des lettres françaises
Tel : 570795
Maison-musée de Silva Kapoutikian
A la Maison-musée de Silva Kapoutikian - 22/03 à 15h

Table ronde «La littérature française et nous»
Université linguistique V. Brussov, Chaire de la langue française
Tel : 010 54 39 09 /+118/
A l'Université linguistique V. Brussov
22/03 à 14h15

Manifestation culturelle «Que c'est beau la vie avec nos petits amis francophones» en coopération avec les écoles
Organisateur: Université linguistique V. Brussov, Chaire de la langue française Tel : 010 54 39 09 /+118/
A l'Université linguistique V. Brussov, Grande salle de l'Université
23/03 à 13h

Dégustation des vins
Organisateur: Université linguistique V. Brussov, Chaire de la langue française Tel : 010 54 39 09 /+118/
A l'Université linguistique V. Brussov
23/03 à 15h

Concours de traduction
Organisateur: Université linguistique V. Brussov, Chaire de la langue française Tel : 010 54 39 09 /+118/
A l'Université linguistique V. Brussov, Salle 407
26/03 à 10h30
Concours d'essais inter-universitaire /avec la participation des étudiants de l'Université d'Etat, de l'Université pédagogique d'Arménie et de Gumri, de l'Université Slave en Arménie et de l'UFAR/
Organisateur: Université linguistique V. Brussov, Chaire de la langue française Tel : 010 54 39 09 /+118/
A l'Université linguistique V. Brussov, Salle 407 - 26/03 à 10h30

Conférence
«S.E. M. Henri REYNAUD, Ambassadeur de France en Arménie : peut-on parler d'une culture européenne?»
Organisateur: Université d'Etat d'Erevan, Chaire des lettres françaises Tel : 570795
A l' Université d'Etat d'Erevan
26/03 à 14h30

Concours intellectuel inter-universitaire
/avec la participation des étudiants de l'Université d'Etat, de l'Université pédagogique d'Arménie et de Gumri, de l'Université Slave en Arménie et de l'UFAR/
Organisateur: Université linguistique V. Brussov, Chaire de la langue française Tel : 010 54 39 09 /+118/
A l'Université linguistique V. Brussov
27/03 à 17h

Hommage à Gérard Philipe
Organisateur: Université linguistique V. Brussov, Chaire de la langue française Tel : 010 54 39 09 /+118/
Université linguistique V. Brussov
27/03 à 15h

Présentation théâtrale Jean Cocteau «La voix humaine»
Organisateur: Université linguistique V. Brussov, Chaire de la langue française Tel : 010 54 39 09 /+118/
A l'Université linguistique V.Brussov
28/03 à 13h30

Visioconférence avec l'Université Catholique de Louvain
Organisateur: Université linguistique V. Brussov, Chaire de la langue française Tel : 010 54 39 09 /+528/
Université linguistique V. Brussov, CNF - 29/03 à 13h

Concours de phonétique pour les étudiants
/avec la participation des étudiants de l'Université d'Etat, de l'Université pédagogique d'Arménie et de Gumri, de l'Université Slave en Arménie, de l'UFAR et de KASA/
Organisateur : Université linguistique V. Brussov, Chaire de la langue française Tel : 010 54 39 09 /+118/
A l'Université linguistique V. Brussov, Salle de conférence - 29/03 à 16h30

Clôture de la Semaine de la Francophonie
Organisateur: Université linguistique V. Brussov, Chaire de la langue française Tel : 010 54 39 09 /+118/
Grande salle de l'Université à 11h
Colloque international
« Des valeurs communes aux intérêts communs : opportunité et défis de la francophonie économique»
Organisateur: Université française d'Arménie UFAR Tel : 010 24 96 48
A " Best Western Congress " Hotel "Picasso" hall - 30/03 à 09h

---

Colloque international «La communication interculturelle à travers l'enseignement» avec la participation d'universitaires arméniens et français
Organisateur: Université pédagogique d'Etat d'Arménie Kh. Abovian
Tel : 010 55 48 44
A l'Université pédagogique
03/04, 04/04 à 10h30

«Les perles de pluie» poésie et musique /spectacle musical/
Organisateur: Université pédagogique d'Etat d'Arménie Kh. Abovian
Tel : 010 55 48 44
A l'Université pédagogique
04/04 à 15h

« Nos petits amis francophones»- manifestation organisée par les élèves des écoles N° 119, 45, 20, 48, 78
Organisateur: Université pédagogique d'Etat d'Arménie Kh. Abovian
Tel : 010 55 48 44
A l'Université pédagogique
08/04 à 12h

Conférence scientifique sur le thème «Problèmes actuels des sciences du langage»
Organisateur: Université d'Etat d'Erevan Chaire des lettres françaises
Tel : 570795
A l'Université d'Etat d'Erevan
Salle Tcharents
10/04 à 14h30

Séminaire : Présentation d'exposés consacrés aux hommes politiques et aux écrivains célèbres des pays francophones
Organisateur: Université pédagogique d'Etat d'Arménie Kh. Abovian Tel : 010 55 48 44 A l'Université pédagogique
11/04 à 12h

La suite du programme des manifestations du Mois de la Francophonie en Arménie sera présentée dans le prochain numéro de l'hébdo Noyan Tapan

The L'Arche de Noé Noyan Tapan HIGHLIGHTS
Hebdomadaire
Depuis le 4 Mai 1993, Erevan, Armenie

Président de Noyan Tapan Media Holding:
Tigran Haroutiunian

Rédacteur en chef de Noyan Tapan:
Gayanée Arakélian

Rédacteur en chef:
Haroutiun Khatchatrian

Directeur de Publication:
Marina Harutyunyan

Traductrice:
Nona Petrossian

Mise en Forme:
David Tonoyan

Editeur: Noyan Tapan SARL
28 Rue Isahakian, Erevan, 0009
République d'Arménie
Date et N° de Régistre:
15.12.1995; 273.110.00512
Tirage: 1000 copies
Tel:(37410) 56-59-65, Fax:(37410) 52-43-18
E-mail: contact@nt.am
URL: www.nt.am

L'Edition Française de Noyan Tapan est sponsorisée par Mr. Raymond Yézéguélian